

## EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

**OBJET :** Vente d'un 4X4 Mitsubishi au Garage FAURE

Séance du 11 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze décembre à vingt heures et neuf minutes, le Conseil Municipal d'Hauteville-Lompnes, dûment convoqué le quatre décembre deux mille dix-huit, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard ARGENTI, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 27**

**Membres présents : 18**

MM. ARGENTI Bernard, BOURGEOIS Didier, CHAPUIS Gérard, FERRARI Jean, HARNAL Sébastien, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, RABUT Jacques, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier.  
Mmes BOURDONCLE Annie, CARRARA Carole, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, MACHON Annie, MASNADA Isabelle, ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

**Membres absents excusés : 2**

MM. BLEIN Jean (représenté par M. CHAPUIS Gérard), ZANI Guy (représenté par M. PESENTI Philippe).

**Membres absents : 7**

MM. CHARVOLIN Roch, RENAUD Jean-Xavier.  
Mmes BARDON Fabienne, CHENET Valérie, PALAZZI-ZANI Nelly, ROTARU Maria, TREUVELOT Catherine.

**Secrétaire de séance :** Mme CARRARA Carole.

**Soit :** 18 présents, 2 pouvoirs.

Monsieur le Maire expose que le véhicule 4X4 Mitsubishi mis à disposition de la Communauté de Communes dans le cadre du transfert du ski alpin par délibération du 16 avril 2014, a été désaffecté du service ski alpin par la Communauté de Communes et restitué à la commune.

Il présente au conseil la proposition de rachat du garage Faure à Hauteville-Lompnes au prix de 3 000 € TTC

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE la vente du 4X4 Mitsubishi au prix de 3 000 € au Garage Faure.
- DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour exécuter la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Bernard ARGENTI.

